

AVIS AUX RIVERAINS



RUE DE LA SABLIERE

Nos réf. JFL/ED – DTO – 2021 – 0254 – D

Commune de

Ville-d'Avray

Le **21 JAN. 2021**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous informe qu'à partir du **lundi 8 février 2021**, pour une durée de **4 semaines**, des travaux de rénovation de la voirie vont être réalisés, **rue de la Sablière**.

Ces travaux vont consister à :

- **Rénover l'ensemble des revêtements de la chaussée et des trottoirs,**
- **Requalifier la voie en « chaussée plateau » tout en conservant les capacités actuelles de stationnement,**
- **Aménager un plateau traversant dans l'emprise du carrefour de la rue de la Sablière et du chemin de la côte d'Argent.**

Pendant la durée de ce chantier, les dispositions suivantes seront prises, suivant l'avancement des travaux :

- La circulation des véhicules sera interdite, entre 8h00 et 17h00 sauf les week-ends ;
- Le stationnement des véhicules sera interdit en permanence sur l'ensemble de la voie ;

Par ailleurs, des cheminements protégés seront aménagés pour que la voie soit accessible aux piétons. De même, les services de secours pourront accéder en permanence à l'ensemble des habitations.

Vous pourrez vous référer aux arrêtés de police qui seront affichés au droit du chantier pour une description précise des conditions de stationnement et de circulation dans le cadre des travaux.

Préalablement à ces travaux, le repérage par marquage au sol des réseaux enterrés situés sous la chaussée et les trottoirs sera réalisé, conformément à la réglementation en vigueur. Ce dernier a pour objet d'identifier précisément les réseaux afin d'éviter de les endommager dans le cadre des travaux.

Consciente des nuisances occasionnées, l'entreprise chargée de la réalisation de ces travaux a été sensibilisée, afin que cette opération de voirie soit réalisée dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Le service voirie de l'intercommunalité Grand Paris Seine Ouest en charge de ces travaux se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez le joindre aux numéros suivants :

Maitre d'Ouvrage : Intercommunalité Grand Paris Seine Ouest – **Monsieur Julien Farid LADREM**, Chargé d'opérations - **01 46 29 44 94**.

Maitre d'Oeuvre : Cabinet MERLIN – **Monsieur Timothée DIERICKX - 01 49 48 14 60**

Certaine qu'au-delà de la gêne ponctuelle, vous serez sensible à cette rénovation de l'espace public, particulièrement valorisante pour notre Ville, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Aljine DE MARCILLAC
A. de Marcillac
Vice-Présidente Grand Paris Seine Ouest
Maire de Ville-d'Avray



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHARENTON
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNE-LA-COQUETTE
NEUILLY
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY